

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE BARBAZAN-DEBAT**  
**SÉANCE N° 2020.04 DU 11 JUIN 2020**

L'an deux mille vingt, le onze juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de BARBAZAN-DEBAT, dûment convoqué, s'est réuni, compte tenu des conditions sanitaires, à la salle des fêtes, sous la présidence de M. PEDEBOY Jean-Christian, Maire.

**ÉTAIENT PRÉSENTS** : M. PEDEBOY Jean-Christian, M. LOUPRET Yves, Mme RIVALETTO Claudine, M. DELMAS Claude, Mme POUYENNE-VIGNAU Régine, M. MANSE Jean-Luc, Mme OLALLA Anne-Marie, M. BEZ Bernard, Mme DARRE Michèle, M. LARROUY Michel, Mme VERNET Elisabeth, M. SCHAEFFER Fabrice, Mme DUFFAU Marilyn, M. LAGARDELLE Gilles, M. LANSAC Dominique, M. CHAMPAGNE Sylvain, Mme SECORRO Florence, M. MAZET Serge, Mme BENNE Emmanuelle, M. ROUCHAUD Lionel (arrivé à 18H21), Mme PECOSTE Maryse, M. IBORRA François, Mme SCHNEIDER Christianne.

**SECRETARE DE SEANCE** : Mme RIVALETTO Claudine.

Approbation du compte-rendu de la séance du 25 mai 2020 : pas d'observation, compte-rendu adopté.

**DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE**

M. LE MAIRE explique l'objet de cette délibération et procède à la lecture. Il demande si le Conseil accepte d'accorder cette délégation.

M. LE MAIRE explique notamment que, concernant les marchés publics, il demandera au Conseil Municipal son avis. Il consultera donc pour les marchés publics et les emprunts ou devis de 100 000 € environ. Il cite l'exemple de l'affaire BEROT : coût 30 000 € pour nettoyer le terrain ; elle est poursuivie pour payer la facture.

Vote à l'unanimité.

**INDEMNITÉS DE FONCTION DU MAIRE, DES ADJOINTS ET DES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS**

M. LE MAIRE procède à la lecture de la délibération (voir le tableau). Il est décidé d'indemniser les Conseillers délégués, d'où la diminution du nombre d'adjoints, ils seront cinq. L'enveloppe porte sur 164%. La répartition proposée amputé de 900 € environ. Indices valeur brute.

M. BEZ ne prend pas part au vote.

Vote à l'unanimité.

**INDEMNITES DE FONCTION DU MAIRE, DES ADJOINTS ET DES CONSEILLERS DELEGUES – MAJORATIONS**

Pour retomber aux mensualités précédentes, M. LE MAIRE lit la proposition de délibération. Une majoration est autorisée car la commune de BARBAZAN-DEBAT est bureau centralisateur de canton.

M. LE MAIRE explique son souhait de fixer à 8% l'indemnité des conseillers délégués.

Mme SECORRO se fait expliquer le rôle des conseillers délégués.

Les explications concernant ces indemnités : elles sont conformes à ce qui se pratique. Si nous avons souhaité qu'il en soit ainsi c'est que nous n'avons aucun scrupule du fait de l'absence de DGS et/ou Directeur financier. Les économies réalisées aident à faire des projets et le travail est fait par les Adjoints.

M. BEZ ne prend pas part au vote.

Vote à l'unanimité.

**MISE EN PLACE DES COMMISSIONS MUNICIPALES**

Il est proposé de créer HUIT commissions (une de plus qu'au mandat précédent).

- 1- commission « Finances, Budget » : MM. LOUPRET, DELMAS, MAZET, IBORRA, PECOSTE, LAGARDELLE.  
M. MAZET signale qu'il vaudrait mieux mettre des représentants de chaque commission : MM. RIVALETTO, POUYENNE-VIGNAU, MANSE, SCHAEFFER, DARRE, LARROUY.
- 2- commission « Administration, Gestion du personnel, Ressources humaines » : MM. RIVALETTO, DELMAS, SCHNEIDER, IBORRA, VERNET, LAGARDELLE, DUFFAU.
- 3- commission « Travaux, Urbanisme » : MM. DELMAS, MAZET, PECOSTE, ROUCHAUD, LAGARDELLE, OLALLA, MANSE, LANSAC.
- 4- commission « Affaires sociales » : MM. POUYENNE-VIGNAU, DARRE, SCHNEIDER, LARROUY, SCHAEFFER, RIVALETTO, SECORRO.  
Six personnes pourront être siégeant au CCAS.
- 5- commission « Sports, Jeunesse, Vie associative » : MM. MANSE, LOUPRET, DARRE, ROUCHAUD, BEZ, POUYENNE-VIGNAU, CHAMPAGNE.  
M. ROUCHAUD demande s'il n'y a pas d'incompatibilité.  
M. LE MAIRE dit qu'il faut ne pas participer au vote.
- 6- commission « Vie scolaire » : MM. SCHAEFFER, BENNE, SCHNEIDER, VERNET, CHAMPAGNE, RIVALETTO.
- 7- commission « Culture, Environnement, Développement durable » : MM. DARRE, POUYENNE-VIGNAU, BEZ, BENNE, LARROUY, LANSAC, OLALLA, SECORRO, ROUCHAUD.
- 8- Commission « Information, Communication » : MM. LARROUY, CHAMPAGNE, LOUPRET, SCHAEFFER, RIVALETTO, VERNET.

**ÉLECTION D'UNE COMMISSION D'APPEL D'OFFRES A CARACTÈRE PERMANENT**

M. LE MAIRE présente la délibération.

La liste « CAO Barbazan-Debat » : MM. LOUPRET, DELMAS, MAZET, LARROUY, LAGARDELLE, membres titulaires, MM. RIVALETTO, POUYENNE-VIGNAU, PECOSTE, IBORRA, OLALLA, membres suppléants.

Le vote se fait à main levée : unanimité.

### **DÉSIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL A LA CAISSE DES ÉCOLES**

M. LE MAIRE est membre de droit : MM. SCHAEFFER, DARRE, BENNE. Cette composition sera complétée par les représentants des parents d'élèves élus.

Vote à l'unanimité.

### **COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS**

M. LE MAIRE procède à la lecture. Modification du nombre - sept membres au lieu de six : MM. POUYENNE-VIGNAU, DARRE, SCHNEIDER, LARROUY, SCHAEFFER, RIVALETTO, SECORRO.

Auxquels s'ajouteront des membres extérieurs : MM. GESTA, CAPDEVIELLE, LACAZE, PALOMINO, LAFOURCADE, DATHY, GUINLE.

M. IBORRA propose Mme SORBET à nommer en cas de refus d'un membre extérieur.

Vote à l'unanimité.

### **DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS COMMUNAUX AU SEIN DES EPCI**

- Syndicat Intercommunal Enfance Jeunesse : 2 délégués titulaires : MM. RIVALETTO, LOUPRET.

Il y a une très bonne entente avec la Commune de SOUES et les parents sont satisfaits.

- Syndicat Départemental d'Energie : 1 délégué titulaire : M. DELMAS, 1 délégué suppléant : M. MAZET.

Vote à l'unanimité.

### **COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS**

M. LE MAIRE présente la délibération. Il faut proposer seize titulaires et seize suppléants. Ce sont les impôts qui choisiront huit personnes.

- Titulaires : MM. CHAMPAGNE Sylvain, LARROUY Michel, LAGARDELLE Gilles, IBORRA François, BENNE Emmanuelle, DELMAS Claude, VERNET Elisabeth, OLALLA Anne-Marie, LANSAC Dominique, MANSE Jean-Luc, POUYENNE-VIGNAU Régine, LACAZE Michel, FRANCO Michel, GESTA Jean-Claude, BARBAZAN Régis (forestier), BARTHE Jean (Angos).
- Suppléants : MM. RIVALETTO Claudine, SCHAEFFER Fabrice, BEZ Bernard, MAZET Serge, LOUPRET Yves, DUFFAU Marilyn, PECOSTE Maryse, SECORRO Florence, DARRE Michèle, ROUCHAUD Lionel, SCHNEIDER Christianne, FOURCADE Alain (forestier), GALOUYE Jean-Claude, ABEILHE Jean-Pierre, HERITIER Jacques, CARMOUZE Rémi (Montignac).

Vote à l'unanimité.

### **DECISION MODIFICATIVE AU BUDGET GENERAL 2020 : DM1**

M. LE MAIRE demande à M. DELMAS de la présenter en sa qualité d'ancien adjoint aux Finances. M. DELMAS présente la délibération.

M. LE MAIRE demande s'il y a des remarques, puis signale qu'il y a une erreur d'écriture ; il s'agit d'une modification mineure qui ne prête pas à conséquence.

Vote à l'unanimité.

### **AUTORISATION D'ACQUÉRIR UN BIEN IMMOBILIER CADASTRÉ SECTION AK NUMÉRO 53**

M. LE MAIRE donne lecture de la délibération, à laquelle est joint un plan. La surface du local est de 117 m<sup>2</sup> pour le magasin et le total de la surface est de 208 m<sup>2</sup>. La bonne affaire permettant la pérennisation de la boulangerie est pour les administrés. Avec cet achat, le locataire aura le bénéfice d'un loyer correct pour faire perdurer cette activité. Si la boulangerie marche bien, peut-être que le boulanger souhaitera l'acheter.

M. BEZ : « Dans la délibération on ne parle que d'un propriétaire. Ne faudrait-il pas dire des propriétaires. »

M. LE MAIRE signale l'importance du droit de passage à l'Est, certifiant ainsi notre accès au local. Les autres propriétaires ont déjà le droit de passage. Il y a aussi un passage à l'Ouest, il faut le préserver pour l'avenir en prenant la servitude à l'Ouest.

M. MAZET : « C'est une très bonne opération sans travaux. »

M. LE MAIRE explique qu'il y a des travaux, notamment des travaux d'électricité, au moins 10 000 €. Même à 100 000 € c'est une bonne opération pour le suivi du commerce.

Vote à l'unanimité.

M. LE MAIRE va transmettre la délibération au notaire, pour que l'ouverture de la boulangerie soit faite le plus rapidement possible. Le 1<sup>er</sup> mois de loyer pourrait être gratuit.

Séance levée à 19H50.

« Signatures » des Conseillers présents ou « Procurations à »

PEDEBOY	Jean-Christian		DUFFAU	Marilyn	
LOUPRET	Yves		LAGARDELLE	Gilles	
RIVALETTO	Claudine		LANSAC	Dominique	
DELMAS	Claude		CHAMPAGNE	Sylvain	
POUYENNE- VIGNAU	Régine		SECORRO	Florence	
MANSE	Jean-Luc		MAZET	Serge	
OLALLA	Anne-Marie		BENNE	Emmanuelle	
BEZ	Bernard		ROUCHAUD	Lionel	
DARRE	Michèle		PECOSTE	Maryse	
LARROUY	Michel		IBORRA	François	
VERNET	Elisabeth		SCHNEIDER	Christianne	
SCHAEFFER	Fabrice				